



Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Présentation délibération "Inclusion des personnes en situation de handicap - Subvention aux associations" - 1/2

La délibération qu'il m'est donné de vous présenter concerne **des subventions aux associations**, en l'occurrence Les Papillons Blancs, Cultures du Cœur, Comme les Autres et Ensemble Autrement, et **des subventions aux établissements culturels** pour leurs activités propres ou leur participation au *Printemps de l'accessibilité*. Celle-ci vous propose également de financer une action spécifique du Centre social du Vieux-Lille pour ses activités inclusives à destination d'enfants de 2 à 5 ans en situation de handicap, le tout pour un montant de 16 450 €.

Elle est l'occasion d'évoquer aussi les délibérations de nos collègues qui vous sont également soumises au vote ce soir pour favoriser une ville inclusive. Elles traduisent une volonté partagée qui va au-delà de la délégation qui m'a été confiée :

- une délibération de Johanne GOMIS dans laquelle nous cofinançons **l'intégration de 185 sportifs porteurs de handicap moteur, sensoriel ou mental en section handisport ou sport adapté**. Ce dispositif complète notre engagement commun sur **l'acquisition de matériel dédié**, choisi en concertation avec la cellule handisport, cela vient en supplément des diverses subventions qui témoignent de notre soutien ;
- deux délibérations de Martin DAVID-BROCHEN, l'une permettant de proroger notre convention, la quatrième du genre, avec le **Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique** jusqu'au 31 décembre 2024, la seconde étant une convention de partenariat avec **l'EtiC (Établissement de travail intégré dans la cité)** prévoyant l'accueil de travailleurs en situation de handicap psychique dans les services municipaux pour mieux évaluer leur capacité à s'insérer en milieu ordinaire et favoriser cette transition.
- Dans le même registre, notre collègue Delphine BLAS propose une convention à rayonnement régional avec Les Papillons Blancs de Lille, l'Orchestre national de Lille, l'École supérieure de musique et de danse, la Barcarolle, les Rencontres musicales en Artois et le Chœur régional des Hauts-de-France, **pour croiser les publics, permettre à des élèves juniors en situation de handicap une ouverture sur le spectacle vivant, de se former et de se produire sur scène avec des partenaires d'excellence**. Cette convention vient conforter un engagement fort de la municipalité, qui, contrairement à d'autres, a toujours considéré la culture comme essentielle.
- Cette délibération **renforce l'offre culturelle accessible** développée sous l'impulsion de Marie-Pierre avec le Palais des Beaux-Arts, l'Opéra, le Théâtre du Nord, le Musée d'Histoire Naturelle, l'Hospice Comtesse, et ce dernier va d'ailleurs compléter son offre avec la création de quatre dispositifs olfactifs originaux pour une approche sensorielle du musée.

Le caractère universel de nos interventions en faveur de l'inclusion devrait me contraindre à citer tous les élus de la Ville et tous les services, avec notamment **un recours de plus en plus fréquent aux documents en FALC (facile à lire et à comprendre)**, comme pour les crèches et la petite enfance.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Présentation délibération "Inclusion des personnes en situation de handicap - Subvention aux associations" - 2/2

Je pense également à **la journée magique du zoo, le Dreamday** où, avec Stanislas, Christelle et Stéphane, les 38 agents du zoo, les 7 structures associatives et les partenaires présents, nous avons pu fêter le 20e anniversaire de cette édition qui a permis d'accueillir 650 personnes, familles ou établissements accueillant des enfants en situation de handicap sur la seule journée du 13 septembre.

Je souhaite ici saluer les associations pour leur aide active, l'ensemble des collègues de la Majorité et les services si précieux de la Ville dans **la mise en œuvre de notre projet qui veut offrir à chacun de nos concitoyens, quel que soit son âge, sa situation personnelle, un accès facilité à tous les dispositifs mis en place.**

Permettez-moi, Madame le Maire, au-delà de ces délibérations, en guise de conclusion, d'évoquer un événement important de ce mois d'octobre, à savoir **la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé, qui est une réelle victoire des associations** arrachée au gouvernement et aux parlementaires de la majorité présidentielle, qui ont utilisé bien des procédés pour empêcher cette issue positive.





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Intervention sur la motion “Face à la ‘bombe sociale’ qui menace, défendons le droit au logement !”

Effectivement, **le logement fait face à une grave crise**, et je crois que cela touche toutes les couches de la population, les classes populaires, les classes moyennes, et il va falloir y répondre. Cette crise est, d'une part, avec un marché de l'immobilier – on n'en a pas parlé – qui est complètement bloqué et, d'autre part, des prix qui explosent dans le parc locatif privé et avec une offre insuffisante dans le parc public.

Face à cette crise qui, si elle ne date pas d'hier, s'est quand même considérablement aggravée au cours des deux derniers mandats, **les Villes ont évidemment un rôle à jouer**, et comme cela a été dit, notre Ville a pris les devants en mettant en place, par exemple, **l'encadrement des loyers**, mais aussi en accompagnant une **production importante de logements**, notamment sociaux, et nous allons continuer sur ce chemin.

Mais tout cela, si l'État ne prend pas des mesures fortes et ne met pas des moyens à la hauteur des enjeux, ne sera pas suffisant, car avec quatre millions de mal-logés en France, une explosion des demandes dans le parc HLM, avec des ménages qui ne parviennent plus à payer leur loyer et leurs charges, la situation est très grave.

C'est pourquoi nous, élu·es communistes de la Majorité, voterons évidemment cette motion, mais c'est aussi pourquoi **nous demandons également à l'État de bloquer les prix de l'énergie pour les locataires et de geler les augmentations de loyers** en compensant les pertes pour les bailleurs, de faire aussi enfin **appliquer la loi SRU**, alors que trop de Maires décident encore délibérément de ne pas l'appliquer dans leur commune, mais aussi de **mettre fin à toutes les niches fiscales dans l'investissement locatif** qui grèvent les finances publiques et qui favorisent aussi la spéculation immobilière.

Le droit au logement est un droit fondamental. Il mérite, dans ce contexte de crise particulier, des mesures encore plus fortes pour y répondre.

